# Ministry of Citizenship

1990-1991
*Annual Report*

Ontario

Minister
Ministre

Ministry of Citizenship
Ministère des Affaires civiques

5th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-6202

5e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-6202

To the Honourable Lincoln M. Alexander,
Lieutenant-Governor of the Province of Ontario

MAY IT PLEASE YOUR HONOUR,

I respectfully submit the Annual Report of the Ministry of Citizenship for the fiscal year ending March 31, 1991.

Respectfully submitted,

Elaine Ziemba

Elaine Ziemba
Minister

93-01973/

# table of contents

Minister's Message ..... 1

Deputy's Message ..... 3

Introduction ..... 4

Highlights 1990-1991 ..... 5

Agencies ..... 15

Appendices ..... 16

Ministry of Citizenship

Ontario

Published by the Ministry of Citizenship.
Printed by the Queen's Printer for Ontario.
Province of Ontario, Toronto, Canada.

© 1991, Queen's Printer for Ontario

ISSN 0840-7185
D2483 12/91

# minister's message

"Politics is about far more than what we can all get, it is about what we owe each other. Too many people have been left out and need to be included... We must build a society in which all Ontarians can achieve the best of which they are capable, have genuine access to education, culture, training and jobs, and receive fair treatment from its institutions."

This quote from the new government's Throne Speech in November 1990, clearly articulates the goal and vision of the Ministry of Citizenship to build and strengthen the values of community and solidarity.

The inclusion of the Office for Seniors' Issues and the Office for Disability Issues in our mandate has made our ministry truly "the ministry of equity," representing groups that have traditionally been excluded and disadvantaged by race, color, age or ability.

Since becoming the minister on October 1, 1990, I have travelled extensively to all regions of Ontario. I have met with aboriginal people, seniors, disabled persons, racial and cultural minorities from Peawanuck to Windsor, from Thunder Bay to Akwesasne. As I listened to their concerns, I was struck by the similarities of systemic barriers and, at the same time, humbled by the strength and richness of our diversities.

The past year has been an exciting and challenging time. Besides becoming familiar with the many facets and programs of this ministry, we have also moved our equity agenda forward.

*Some of the highlights:*

◆ We worked to strengthen the province's commitment and efforts in combatting racism with the development of our new Anti-Racism Strategy. Through the Ontario Anti-Racism Secretariat, we will be implementing the strategy in the coming year. With the added resources, we will be working closely with other ministries on issues of equity and justice.

◆ Our government is committed to mandatory employment equity legislation for Ontario. We have appointed Juanita Westmoreland-Traoré as Ontario's first employment equity commissioner. She will conduct a formal consultation process and advise the government on the development and implementation of legislation that will ensure fairness in the workplace.

◆ Society is judged on the basis of how we treat our most vulnerable citizens—the disabled and frail elderly. In the last 10 years, reports and calls for a province-wide system of advocacy have been gathering dust. This government has now set the legislative process in motion. The Advocacy Act will ensure that vulnerable adults who are victims of abuse, neglect and exploitation can express their wishes and exercise their rights. In a further effort to protect vulnerable adults, we appointed Ernie Lightman as a commissioner to study unregulated residential facilities in the province and report back in the coming year.

◆ Our government respects the inherent rights of aboriginal people to self-determination. We have consulted, on a government-to-government basis, on how best to ensure the programs of our Native Community Branch will reflect this new direction. We targeted more than $3 million for capital works projects. We have also invested in training and skills improvement programs to enhance the native community's goal of economic self-reliance.

◆ As the minister responsible for human rights, I have been working closely with advocacy groups across the province to develop a comprehensive strategy to ensure that complaints are dealt with in a fair and expeditious manner. I have made a firm commitment to monitor progress in the Ontario Human Rights Commission within the next year. With the announcement of a more open and accessible procedure for new appointments to boards and agencies, candidates will better reflect the diversity of Ontario.

◆ Since last November, I have worked closely with the minister of community and social services and the minister of health on the redirection of long-term care for seniors and persons with physical disabilities. The government is committed to increasing community support so that consumers can live with dignity and as much independence as possible.

◆ As a second-generation Polish Canadian who witnessed my parents' experiences during their early years in Canada, I recognize this ministry's important work in providing much-needed settlement services through Ontario Welcome House and the Citizenship Development Branch. Because of the federal government's jurisdiction in this area, I will be meeting with my federal colleagues during the coming year to further discuss the immigration and refugee issues.

I am proud to present my ministry's annual report for 1990-1991. The Ministry of Citizenship is, in essence, a "tapestry" of all people in Ontario interwoven with the threads of access, equality and justice. I look forward to working with all of you in meeting the many challenges of the coming year.

Elaine Ziemba

Elaine Ziemba
Minister

# deputy's message

How we as a government, and society as a whole, respond to the changing face of Ontario is of prime importance to the future of our province.

Equity and access are the principles on which we, in the Ministry of Citizenship, base our policies, programs and services. They are crucial to the government's commitment to the creation of a fairer society and are key to the removal of the discriminatory barriers that prevent every individual in Ontario from developing his or her full potential.

During 1990-1991, the ministry worked to strengthen its leadership role in the promotion of equity and access in Ontario. When I joined the ministry in August 1991, I was pleased to find us poised to support and guide the government as it undertakes major initiatives in a number of priority areas, including employment equity and human rights.

In the coming year, we will be extending our full support to Juanita Westmoreland-Traoré, Ontario's employment equity commissioner, in her work to formulate and implement legislation to guarantee equal access to employment opportunities for women, racial minorities, aboriginal people and persons with disabilities.

We will also be assisting the Ontario Human Rights Commission, one of the ministry's arm's-length agency, in the development of solutions to the challenges it faces, including the case backlog.

We are fully committed to self-determination and economic development for Ontario's aboriginal people. To ensure that our assistance to aboriginal communities in pursuit of these goals is appropriate and effective, the ministry has worked with clients to establish a series of consultation guidelines. These guidelines have now provided us with a model for a co-operative and consultative partnership in the development of future policies and programs.

The development of the Ontario Anti-Racism Strategy, announced by the minister in March 1991, marks the ministry's commitment to combat racism and break down barriers to equality on the basis of race.

While the Citizenship Development Branch has existed in various organizational forms for some 25 years, its responsibilities and relationship to its clients have undergone many changes. In early 1991, the branch embarked on a series of regional client/stakeholder consultations, as a preliminary step in adapting its structure and directions to meet the evolving needs of newcomers in an ever-changing society.

In October 1990, the ministry expanded its mandate by assuming responsibility for the Office for Disability Issues and the Office for Seniors' Issues. These offices serve as advocates for persons with disabilities and seniors, two communities that have traditionally been denied full participation in Ontario life. The two advisory bodies that provide input to these offices, the Ontario Advisory Council on Disability Issues and the Ontario Advisory Council on Senior Citizens, also now report to the government through the minister of citizenship.

During 1990-1991, Field Services emerged as a new branch of the ministry. Through its network of offices throughout the province, the branch provides a first point of community contact for the ministry's multicultural and immigrant clients, and streamlines the delivery of programs and grants.

In the coming year, my goal is to apply the high ideals of our ministry to help make government and society more open and accessible to all people in Ontario, regardless of race, gender, age, or economic and social status. I look forward to strengthening the relationships we have forged with the ministry's diverse client communities, as we address Ontario's equity challenges.

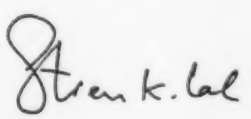

Stein Lal
Deputy Minister

# introduction

The Ministry of Citizenship plays a leadership role in the development of government policies and programs to address access and equality issues for communities facing barriers to full participation in Ontario society.

The ministry is committed to working in close co-operation with the province's cultural, racial, aboriginal, disability and seniors' communities to ensure these groups share in the social and economic benefits of life in Ontario.

Key areas of responsibility fall into seven categories: multiculturalism, immigrant settlement, aboriginal community development, race relations, human rights, disability issues, and seniors' issues. The ministry is also responsible for overseeing the development of policy in two crucial areas of access and equity in Ontario: employment equity and access to professions and trades by foreign-trained individuals.

On October 1, 1990, the Office for Disability Issues and the Office for Seniors' Issues were incorporated into the ministry, ensuring that the voices of the disability and seniors' communities, two important areas in the government's equity agenda, are heard.

The Ministry of Citizenship's policy development and program delivery functions are carried out by dedicated and skilled specialists within the following organizational framework: Policy Services Branch, Citizenship Development Branch, Native Community Branch, Race Relations Directorate (which became the Ontario Anti-Racism Secretariat in 1991-1992), Field Services Branch, Office for Disability Issues, and Office for Seniors' Issues.

Internal support services—human resources, finance, legal, administration, systems, audit, communications and French language services—are shared with the Ministry of Culture and Communications.

Reporting to the government through the minister of citizenship are four agencies: The Ontario Human Rights Commission, the Ontario Advisory Council on Multiculturalism and Citizenship, the Ontario Advisory Council on Disability Issues, and the Ontario Advisory Council on Senior Citizens.

This annual report highlights the major activities and accomplishments of the Ministry of Citizenship during the 1990-1991 fiscal year.

# highlights 1990-1991

## EMPLOYMENT EQUITY

The government is committed to the development and implementation of legislation that will ensure equal access to employment for aboriginal people, disabled persons, racial minorities and women in Ontario.

The Working Group on Employment Equity supported policy development on legislated employment equity and acted as the advisory body to the minister on employment equity issues. The working group continued this research and development role until March 1991.

On March 15, 1991, the Ontario government appointed Juanita Westmoreland-Traoré as its first employment equity commissioner to advise the minister on the development of employment equity legislation, policies and programs.

The new commissioner will undertake a series of public consultations into the coming year.

## ADVOCACY ACT

During 1990-1991, the ministry worked aggressively on the development of legislation to help protect the well-being and promote respect for the rights and dignity of vulnerable adults who have difficulty expressing themselves.

The Advocacy Act will provide for a system of independent advocates to advise vulnerable persons of their rights and assist them in making their wishes known.

The legislation will be tabled early in the coming fiscal year.

## POLICY SERVICES

Long-term planning and a co-ordinated approach to policy development are crucial if the ministry's programs and services are to remain responsive to the current needs of an ever-changing society.

The Policy Services Branch provides policy advice to the minister and senior management and is responsible for strategic planning and program evaluation. The branch is also responsible for developing government policy in the areas of immigration, human rights and multiculturalism.

The management of the government's Multiculturalism Strategy and the Ethnocultural Data Base fall under the Policy Services Branch.

In 1990-1991 the branch oversaw a number of significant activities, including the following.

◆ The Ministry of Citizenship continued its lead role in the implementation of Ontario's Multiculturalism Strategy through consultation, co-ordination and direction to government ministries in the development of initiatives in support of the strategy. Under the strategy, limited funding is available to provincial government institutions to address key barriers to government services faced by racial and cultural minorities.

In 1990-1991, the fund was extended to support measures that alleviate racial tensions and conflict, and that address discriminatory barriers facing racial minorities.

Some 86 initiatives involving 24 ministries were supported by the Multiculturalism and Race Relations Fund in 1990-1991. Included in the initiatives undertaken during the year was the enhancement of language and orientation programs delivered by the Ministry of Citizenship to over 85 community-based organizations across the province.

◆ The ministry's Ethnocultural Data Base maintains in-depth statistics on selected demographic characteristics of Ontario's culturally and racially diverse population, including aboriginal people. Data are available to assist policy makers, planners and service providers in serving their clients.

In 1990-1991, the Ethnocultural Data Base published a comprehensive trend report on the changes and growing diversity in Ontario's population; it also produced and distributed publications and resource materials on immigration, ethnic groups and aboriginal people in Ontario.

Data and publications are accessible to users within and outside the Ontario government.

◆ The branch is responsible for ensuring that the ministry's liaison with the Ontario Human Rights Commision is carried out effectively, while preserving the commission's independence in handling human rights complaints. In 1990-1991, the branch monitored local, national and international human rights developments, as well as issues related to the Ontario Human Rights Code.

## CITIZENSHIP DEVELOPMENT

Very often, newcomers to Ontario require support in developing their capacity to participate in all aspects of community life. The Ministry of Citizenship responds to their needs through its Citizenship Development Branch (CDB).

The branch develops programs, services and resources to help individuals gain the knowledge and skills to fulfil the responsibilities and enjoy the benefits of full citizenship. It promotes understanding and sharing among people of different cultures. And it seeks to influence and improve equality and access for Ontario's multicultural, multiracial population within the province's institutions.

The following examples highlight the activities of the Citizenship Development Branch in 1990-1991.

◆ The Ontario Welcome House network provides immigrants and refugees with direct assistance in the areas of employment, education, health and social service counselling, as well as English language training. In 1990-1991, 60,000 newcomers took advantage of Ontario Welcome House services, which were provided in 30 languages.

Throughout the year, the wide range and high quality of services offered by the Ontario Welcome House multilingual counsellors were frequently showcased for international visitors, as well as for delegates from other provinces.

◆ CDB's Cultural Interpreter Service projects provided crucial support to more than 1,000 immigrant women at risk in abusive situations. The seven projects, offered across the province, also provided training to 1,000 service providers.

◆ CDB staff produced and distributed over one million language and orientation materials to immigrant language learners, teachers, service providers and volunteers.

The popular *Newcomers Guide to Services in Ontario* and *Ontario Times* continued to be in demand.

Professional development initiatives supported over 5,000 participants in 53 training events.

◆ The annual Outstanding Achievement and Volunteer Service Awards were presented in ceremonies across Ontario. The awards program honored the outstanding contributions of some 3,000 community volunteers in the areas of the arts, heritage conservation, libraries, immigrant settlement, native community and race relations.

In the coming year, the program will be expanded to include a special youth award.

◆ The Multicultural Workplace Program operated in 16 centres and served about 7,000 employees in private- and public-sector organizations across the province. The program helped organizations respond to the needs of a culturally diverse workforce through adjustment of policies and procedures and improvement of communication skills.

During the year, this highly successful program underwent an evaluation; results will be used to reshape and refocus the program to meet changing needs.

◆ In early 1991, the branch began a review of its strategic directions with a series of local consultations with client/stakeholder representatives. The community consultation exercise will be expanded in 1991-1992 and lead to an updated branch plan to meet the evolving needs of clients in light of new government directions and changing immigration and demographic trends.

## ABORIGINAL SELF-DETERMINATION

The Speech from the Throne on November 20, 1990, affirmed the government's commitment to Ontario's aboriginal population: "We are determined to make major strides in negotiating aboriginal self-government and in improving the quality of life of aboriginal peoples in Ontario."

The special projects and grants programs of the ministry's Native Community Branch (NCB) help native communities carry out initiatives to build economic self-reliance and improve community and organizational effectiveness. Programs provide funding for such projects as the construction or renovation of community and friendship centres, and the establishment or modernization of small business centres. Internship placements and funding for small business operations help to equip native individuals with essential business training and hands-on experience.

In 1990-1991, Ontario's native communities were particularly hard hit by the economic downturn. As part of the government's anti-recession package, more than $3 million were allocated to native communities across the province for new projects that will not only provide immediate economic relief, but also contribute to community growth and development. Some $1 million will support non-capital initiatives designed, in consultation with community representatives, to build skills and strengthen management capabilities. As well, more than $2 million will fund capital projects to expand or upgrade public facilities in seven native communities.

The branch also provides consultation services through its network of field consultants in 11 centres throughout the province. During the year, NCB staff worked closely with clients on community development issues. Principles of appropriate consultation between ministry staff and native communities were also developed to guide staff and clients in consultative practices that are most helpful and productive for the community.

In the past year, the branch undertook a number of initiatives, in keeping with the consultative principles. Some examples follow.

- A four-day native awareness training session was held to familiarize NCB's entire staff with native culture, history, legends and teachings. All sessions were delivered by elders, teachers and leaders in the native community. As a result, NCB staff gained additional knowledge and sensitivity to the aboriginal perspective.

- Regional and provincial native organizations held regular bi-monthly meetings with ministry staff to review branch programs, directions and development of new initiatives. This process allowed clients to guide the ministry by identifying priority areas for program planning and resource application.

- NCB held consultations with clients in northwestern Ontario to identify and formalize the nature of their relationship. The branch has started the process of incorporating client recommendations into its workplan. As well, the parties agreed on priority areas for future program planning and resource application.

- In northeastern Ontario, the branch played an active role in the community planning process by helping clients focus on their economic and social priorities and by facilitating community meetings, which often involve other provincial and/or federal ministries.

## RACE RELATIONS

A society free from all forms of racism is the goal of the Race Relations Directorate (RRD), a branch of the Ministry of Citizenship. Through its programs, projects and initiatives, the directorate supports the minister in striving to build such a society.

The directorate was instrumental in the development of the Anti-Racism Strategy for Ontario, adopted by Cabinet in March 1991. The strategy sets out the government's goals and priorities for combatting racism in the community and in the broader public and private sectors.

The strategy is made up of five components: the development and implementation of an Ontario Anti-Racism Policy; the development of a mandatory Anti-Racism Public Sector Strategy for government ministries, agencies, boards and commissions; a consultation process to ensure that existing government policies, programs and legislation comply with the Anti-Racism Policy; the establishment of the Ontario Anti-Racism Secretariat to carry out policy development, research and evaluation, consultation and public education; and the establishment of the Anti-Racism Advisory Group to provide ongoing input on the implementation of the strategy.

In the coming year, the RRD will be restructured as the Ontario Anti-Racism Secretariat.

Other significant initiatives undertaken by the Race Relations Directorate in 1990-1991 include the following.

◆ Through extensive follow-up activity, the directorate encouraged the continuation of dialogue between government and the business, labour, media, education and racial-minority communities that emerged from *Building Together*, the ministry's successful 1990 race relations conference.

Follow-up activities by the ministry included "partnership forums," in Thunder Bay and London in May and June 1990, to focus on local race relations issues. As well, a variety of follow-up initiatives in the private and public sectors resulted from the conference. For example, the Canadian Advertising Foundation launched a race relations advisory council to examine the status of minorities in advertising and to recommend mechanisms for change. In December 1990, the Antiracist Multicultural Educators' Network and the RRD co-sponsored a training symposium for educators to promote equitable education for racial, cultural and linguistic minority students in the Ontario educational system.

◆ *Policing—A Career Opportunity* was a successful learning experience for aboriginal and minority youth from across the province. Held in March 1991 at the Ontario Police College, the event gave 31 young minority and aboriginal men and women some exciting hands-on experience in police training. As well as introducing the participants to law enforcement as a career option, the program also brought a new awareness to both the police and the youth of each other's needs and sensitivities.

◆ During the fall of 1990, the directorate's staff responded to requests from Durham Region community groups to help ease tensions that emerged from several racially motivated incidents involving black and white youth.

Following a series of consultations between the RRD and school board, police and regional officials, the region undertook the establishment of a regional task force on race relations and the development of Ontario's first comprehensive regional race relations plan.

◆ Over the year, the RRD made significant strides in encouraging the adoption of anti-racist organizational change strategies in the health sector.

The directorate began a series of consultations to assist the Ministry of Health Advisory Committee on Health and Culture in the development of policy guidelines for implementing cultural and racial sensitivity in health care programs and services. RRD staff worked with the Queen Street Mental Health Centre in Toronto to establish a race relations and multicultural committee to assess the needs of the centre's staff, and to organize a series of educational seminars.

## ACCESS TO PROFESSIONS AND TRADES

The 1989 Task Force Report on Access to Professions and Trades in Ontario details the barriers encountered by foreign-trained individuals seeking entry to professions and trades in the province. The report offers 104 recommendations for addressing these barriers.

During 1990-1991, the ministry completed a series of interministerial working sessions to develop policy options that address the barriers raised in the report. Additional consultations with trade union organizations were also conducted.

## FIELD SERVICES

In May 1990, the ministry established the Field Services Branch, combining parts of the Community Support Section of the Citizenship Development Branch and the Regional Services network of the Ministry of Culture and Communications.

The creation of this new branch consolidates the program delivery and front-line community contact functions to provide improved service to the ministry's multicultural and immigrant clients.

Field Services manages and delivers four grant programs: the Ontario Settlement and Integration Program, the Citizenship Development Program, the Community Project Grants, and the Community Facilities Improvement Program. The branch also administers grants on behalf of the Citizenship Development Branch and the Race Relations Directorate.

Highlights of the 1990-1991 Field Services Branch activities include the following.

- A new Ontario Settlement and Integration Program (OSIP), which merges and consolidates the former Multicultural Service Program Grants Program and Newcomer Language and Orientation Classes Program, was launched. The new OSIP program addresses the growing demand for services to new immigrants.

- The Community Facilities Improvement Program was revised to provide greater support to capital projects for settlement and integration service delivery.

- A total of 490 organizations received $12,976,000 from grant programs managed directly by the Field Services Branch. The following is a breakdown:
  - Through the Ontario Settlement and Integration Program, 124 organizations received a total of $5,091,000;
  - Through the Citizenship Development Program to fund initiatives that encourage responsible citizenship and integration of newcomers, 44 organizations received a total of $769,000;
  - Through Community Project Grants to fund community cultural/multicultural initiatives, 280 organizations received a total of $2,701,000;
  - Through the Community Facilities Improvement Program, 19 organizations received $3,400,000 for capital projects.

## DISABILITY ISSUES

The Ontario government supports the rights of persons with disabilities to lead full and independent lives within the mainstream of Ontario society.

The Office for Disability Issues (ODI) works to ensure that government policies and programs are sensitive to the rights and needs of disabled persons and their families, to facilitate the integration of persons with disabilities into society, and to increase public awareness of their rights and abilities.

The ODI plays a leadership role in co-ordinating cross-ministerial responses to disability issues. It collaborates with the disabled community, line ministries, and other special offices to develop polices and programs that effectively address disability issues and promote the empowerment of disabled persons to lead independent and productive lives. To achieve these goals, the ODI works closely with consumer groups, the Ontario Advisory Council for Disability Issues, and other organizations and ministries.

Highlights of the 1990-1991 fiscal year for the Office for Disability Issues include the following.

◆ The minister announced that an advocacy act would be introduced in the spring session of the legislature. The act will protect the well-being of vulnerable adults who have difficulty expressing themselves. It will provide for a system of independent advocates to advise such individuals of their rights, and to assist them in making their wishes known.

◆ The ODI provided the impetus for the creation of the Interministerial Working Group on Learning Disabilities. The group's mandate was to examine the availability, accessibility and effectiveness of provincial government services for children and adults with learning disabilities, and to identify possible service gaps. Together with representatives from five ministries (Community and Social Services, Health, Skills Development, Colleges and Universities, and Correctional Services), the ODI conducted broad-based consultations with consumers, professional groups and individuals. The group's report will be released for public consultation later in 1991.

◆ The ODI continued its support for National Access Awareness Week (NAAW) through a grant of $25,000 for staffing and administrative costs to NAAW's Ontario steering committee, and through the minister's participation in NAAW activities. Every year, NAAW promotes public awareness of the crucial need for equal access to education, employment, transportation, housing and recreation for disabled individuals through a week-long calendar of province-wide events and promotions.

◆ Through the ODI's Community Action Fund, assistance is provided to disability groups such as the Ontario Advocacy Coalition, an alliance of 25 organizations that promotes the establishment of an advocacy system for vulnerable adults in the province. In 1990-1991, the coalition received $20,000 to raise public awareness of the right to services which are equitable and sensitive to the needs of vulnerable individuals. Another grant of $12,000 went to the Insight Theatre Company of Toronto, a group that develops the talents of blind students, to help mount a production of *Butterflies are Free*.

◆ The Access Fund assists communities in making their existing facilities accessible to people with disabilities and senior citizens. In 1990-1991; the Women's Place Kenora, a group offering sexual assault counselling and related services, received a $4,050 grant to provide washroom accessibility. The Children's International Learning Centre of Hamilton, which offers multicultural education programs to youngsters, was granted $25,165 to install a lift and construct a ramp.

◆ The ODI's province-wide toll-free information line, which provides information on government services and programs, received a monthly average of 790 inquiries, by telephone and mail, throughout the year.

The ODI distributed some 4,237 publications on disability issues to the public, including the popular and informative *Guide to Ontario Government Programs* and *Services for Persons with Disabilities*, and *Word Choices: A Lexicon for Preferred Terms for Disability Issues.*

## SENIORS' ISSUES

To help older adults retain what they treasure most—their independence and continued involvement in the community—the ministry's Office for Seniors' Issues (OSI) acts as their advocate within the provincial government.

The OSI works closely with a number of Ontario ministries in co-ordinating government-wide policies and programs that will best serve the interests of seniors. It sponsors research into matters affecting seniors and develops a variety of educational resources to motivate and assist communities, organizations and businesses in responding to the needs of seniors.

Through its communications and information services, the OSI provides an access point for referrals on programs and services for seniors. The office also promotes activities that encourage and recognize the contributions of seniors to life in Ontario.

During 1990-1991, OSI undertook the following initiatives.

◆ The minister announced the appointment of a commissioner to study unregulated residential accommodation in Ontario. Ernie Lightman, an economist in the Faculty of Social Work at the University of Toronto, examined boarding, rest and retirement homes throughout the province and will issue a report, including recommendations, to the government later in 1991.

◆ The OSI launched the province-wide *Good Neighbours* campaign to encourage and assist communities in building informal support networks to meet the special needs of residents, especially frail, lonely or isolated individuals.

◆ The OSI undertook a multifaceted project to improve access to information for seniors.

The office's Information and Referral Service automated its information resources through co-operation with the Metro Toronto Community Information Centre. As well, toll-free telephone lines, including a telecommunications device for the deaf (TDD), were set up to provide information and referrals on programs and services available to seniors from federal, provincial and municipal governments and community organizations.

This improved service was publicized through a widely distributed pamphlet highlighting not only the toll-free service, but also the resources contained in the *Guide for Senior Citizens—Programs and Services in Ontario*. In total, the Communications and Information Unit issued 341,544 copies, 159,855 of which were distributed by the Education Resources Unit.

◆ The *Guide for Senior Citizens* was simplified and expanded, with much of its information made available on audio-tape, in braille, and in a variety of languages including Portuguese, Italian, Chinese, Greek and Polish. A video to assist service providers in using the guide was developed and made available.

◆ Every year, the OSI supports June as Seniors' Month. In 1990, the office promoted a series of successful seniors' variety shows in communities across the province. Many of the shows played to standing-room-only audiences, an entertaining reminder that seniors have talent, energy and creativity to contribute to the community.

◆ The OSI conducted 100 workshops titled *Through Other Eyes*, in which participants don cumbersome clothing and other gear to impede mobility, hearing and sight. The goal is to demonstrate to decision-makers in various professions how their physical and psychological environment can be changed to support seniors' independence. The office also provided training to over 2,000 managers of volunteer organizations to help improve the quality of service and reduce the attrition rate of volunteers.

The OSI facilitated the organization of five *Women and Aging* conferences, with the assistance of the Ontario Women's Directorate and funding from the federal Seniors Independence Program. The conferences, which took place in smaller centres and rural areas, were fully planned and implemented by local senior women's groups. During the year, planning was begun for six ethnic conferences to be held in Metro Toronto in the coming year.

# agencies

## ONTARIO HUMAN RIGHTS COMMISSION

The minister of citizenship serves as minister responsible for the Ontario Human Rights Commission. The commission reports to the government through this portfolio.

The minister supports the commission in a number of ways, including the appropriate allocation of resources to the commission and the encouragement of compliance with the Ontario Human Rights Code in the development of government policy.

In February 1991, the minister announced several measures to improve the effectiveness of the board of inquiry process. These include a new appointment procedure that encourages a wider range of qualified individuals from varied communities across the province to apply for board membership. It also includes the appointment of a part-time panel chief to oversee the board of inquiry process.

More detailed information on the commission can be found in its annual report.

## ONTARIO ADVISORY COUNCIL ON MULTICULTURALISM AND CITIZENSHIP

An agency of the Ministry of Citizenship, the Ontario Advisory Council on Multiculturalism and Citizenship, advises the government on multicultural and citizenship development issues.

Through its volunteer council members from a cross-section of Ontario's cultural, geographical and professional communities, it continued in 1990-1991 to act as an advocate for multicultural communities throughout the province.

More detailed information on the council can be found in its annual report.

## ONTARIO ADVISORY COUNCIL ON DISABILITY ISSUES

Members of the Ontario Advisory Council on Disability Issues are appointed by the minister to provide advice to government on a wide range of disability issues.

In 1990-1991, council activities included a two-day forum on issues affecting disabled children, their parents and service providers.

Further information about the council is available in its annual report.

## ONTARIO ADVISORY COUNCIL ON SENIOR CITIZENS

The Ontario Advisory Council on Senior Citizens advises the government, through the minister, on matters pertaining to the well-being of the aged and aging population in Ontario.

In 1990-1991, council members, who are appointed by the minister, continued to promote the development and initiation of opportunities for self-help for senior citizens, and review current policies that have an impact on older adults.

Further information about the council is available in its annual report.

# appendix 1

Statement of Expenditure by program for year ended March 31, 1991

| PROGRAMS | EXPENDITURES | REVENUE |
|---|---|---|
| Ministry Administration | $3,959,461 | $441,857 |
| Citizenship Support | $38,873,093 | $1,825,570 |
| Human Rights Commission | $12,170,014 | $44,560 |
| TOTAL | $55,002,568 | $2,311,987 |

# appendix 2

Statement of Expenditure by program and activity for year ended March 31, 1991

| **Ministry Administration Program** | **Expenditure** |
|---|---|
| Main Office | $1,606,574.71 |
| Analysis and Planning | $1,906,095.55 |
| Boards of Inquiry | $400,329.21 |
| Minister's Salary | |
| The Executive Council Act | $31,749.00 |
| Parliamentary Assistant's Salary | |
| The Executive Council Act | $14,711.96 |
| TOTAL FOR MINISTRY ADMINISTRATION | $3,959,460.43 |

| **Citizenship Support Program** | |
|---|---|
| Ontario Advisory Council on Multiculturalism and Citizenship | $482,563.21 |
| Citizenship Development | $15,721,187.23 |
| Special Services for Native People | $4,077,184.14 |
| Race Relations Directorate | $3,319,597.86 |
| Community Facilities | $7,994,999.59 |
| Multicultural Strategies | $7,277,561.24 |
| TOTAL FOR CITIZENSHIP SUPPORT PROGRAM | $38,873,093.27 |

| **Human Rights Commission Program** | |
|---|---|
| Human Rights Commission | $12,170,013.88 |
| TOTAL FOR HUMAN RIGHTS COMMISSION PROGRAM | $12,170,013.88 |

# appendix 3

**Classified Staff as of March 31, 1991**

| | |
|---|---|
| Minister's Office | 1 |
| Deputy Minister's Office | 6 |
| Policy Services | 15 |
| Working Group on Employment Equity | 5 |
| Citizenship Development Branch (including Ontario Welcome House) | 76 |
| Field Services Branch | 25 |
| Native Community Branch | 41 |
| Race Relations Directorate | 21 |
| Ontario Human Rights Commission | 153 |
| Ontario Advisory Council on Multiculturalism and Citizenship | 1 |
| TOTAL | 344 |

*Rapport annuel*

*1990-1991*

# Ministère des Affaires civiques

Ontario

Ontario

Minister
Ministre

Ministry of Citizenship
Ministère des Affaires civiques

5th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-6202

5e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-6202

À l'attention de Son Honneur
le lieutenant-gouverneur de l'Ontario,
l'honorable Lincoln M. Alexander

Votre Honneur,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du ministère des Affaires civiques de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma très haute considération.

La ministre,

Elaine Ziemba

Elaine Ziemba

# table des matières


Message de la ministre ..... 1

Message du sous-ministre ..... 3

Introduction ..... 4

Points saillants 1990-1991 ..... 5

Organismes ..... 15

Annexes ..... 16


Ontario

Ministère des
Affaires civiques


Publié par le ministère des Affaires civiques
Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario
Province de l'Ontario, Toronto, Canada



© L'imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1991



ISSN 0840-7185
D2483 12/91 3M

# message de la ministre

«L'action politique a une portée beaucoup plus vaste que les simples avantages dont nous pouvons nous prévaloir en tant que société; elle porte également sur les liens d'interdépendance qui nous unissent. Un trop grand nombre de citoyens ont été écartés de la vie politique; nous devons maintenant les y intégrer [...] Il nous faut bâtir une société dont tous les membres pourront se réaliser au maximum, auront véritablement accès à l'éducation, à la culture, à la formation professionnelle et à l'emploi, et seront traités de façon équitable par la société et ses institutions.»

Cette citation, extraite du discours du trône prononcé par le nouveau gouvernement en novembre 1990, véhicule clairement le but et les aspirations du ministère des Affaires civiques, qui consistent à susciter et à renforcer un esprit de solidarité et le sens communautaire.

L'annexion de l'Office des affaires des personnes âgées et de l'Office des affaires des personnes handicapées à notre ministère en a véritablement fait «le ministère de l'équité». En effet, il représente les groupes qui ont jusqu'ici été exclus et désavantagés en raison de leur race, de leur couleur, de leur âge ou de leurs capacités.

Depuis ma nomination à la tête de ce ministère, le 1er octobre 1990, j'ai parcouru tous les coins et recoins de l'Ontario. Ainsi, de Peawanuck à Windsor, de Thunder Bay à Akwesasne, j'ai rencontré des autochtones, des personnes âgées, des personnes handicapées et des membres des minorités ethniques. En prenant connaissance de leurs préoccupations, j'ai été à la fois frappée par la similarité qui existe entre les divers obstacles systémiques et remplie d'admiration devant la force et la richesse de nos différences.

Le dernier exercice a été à la fois passionnant et exigeant. Nous nous sommes familiarisés avec les différentes facettes du ministère et avec ses programmes, mais nous avons aussi accompli des progrès dans le domaine de l'équité; en voici quelques points saillants :

◆ Notre nouvelle Stratégie antiraciste nous a permis de consolider les engagements de la province dans la lutte contre le racisme. Nous mettrons cette stratégie en vigueur au cours du prochain exercice par l'entremise du Secrétariat ontarien de l'action antiraciste. Ces nouvelles ressources viendront donc s'ajouter à notre arsenal tandis que nous travaillerons en étroite collaboration avec d'autres ministères à des questions d'équité et de justice.

◆ Notre gouvernement tient à mettre en place des mesures législatives obligatoires pour assurer l'équité en matière d'emploi. Nous avons nommé Mme Juanita Westmoreland-Traoré commissaire à l'équité d'emploi; c'était la première nomination à ce poste. La commissaire dirigera un processus de consultation officielle et adressera des recommandations au gouvernement pour l'élaboration et la mise en application de lois qui garantiront l'équité dans le monde du travail.

◆ On évalue une société d'après la façon dont elle traite ses citoyens les plus vulnérables — les personnes handicapées et les personnes âgées et frêles. Pendant les dix dernières années, les appels en faveur de l'établissement d'une structure de défense des droits à l'échelle de la province ont marqué le pas. Le gouvernement a enclenché le processus législatif à cet égard; la *Loi sur l'intervention* permettra aux adultes vulnérables qui sont victimes de violence, de négligence et d'exploitation d'exprimer leurs griefs et d'exercer leurs droits. Dans cette même optique, nous avons nommé M. Ernie Lightman commissaire et l'avons chargé d'étudier la question du logement non réglementé dans la province. M. Lightman doit soumettre son rapport au cours du prochain exercice.

◆ Notre gouvernement respecte le droit inhérent des autochtones à l'autodétermination. Nous avons entrepris des consultations auprès des autres paliers de gouvernement pour déterminer de quelle façon les programmes de notre Direction des affaires autochtones pourront le mieux refléter cette nouvelle orientation. Nous avons prévu plus de trois millions de dollars pour des projets d'immobilisations. Nous avons aussi financé des programmes de formation professionnelle et de perfectionnement dans le but de faciliter à la communauté autochtone la poursuite de son objectif d'autosuffisance économique.

◆ En tant que ministre responsable des droits de la personne, j'ai travaillé en étroite collaboration avec des groupes de pression dans toute la province pour mettre en oeuvre une stratégie globale dans le but de veiller à ce que les plaintes soient traitées d'une manière prompte et équitable. Je me suis engagée fermement à suivre de près l'avancement des travaux de la Commission ontarienne des droits de la personne pendant le prochain exercice. Grâce à l'adoption d'un processus plus ouvert et plus accessible pour les nominations aux divers conseils et organismes, les candidats refléteront davantage la diversité de l'Ontario.

◆ Depuis novembre dernier, je travaille en étroite collaboration avec les ministres de la Santé et des Services sociaux et communautaires à la réorganisation des soins de longue durée à l'intention des personnes âgées et des personnes ayant un handicap physique. Le gouvernement s'est engagé à améliorer les services offerts dans la collectivité pour permettre à ces personnes de vivre avec dignité et d'être le plus autonomes possible.

◆ En tant que Canadienne d'origine polonaise, j'ai assisté aux débuts difficiles de mes parents au Canada et je reconnais le travail crucial qu'accomplit le ministère par le biais de ses services d'établissement, telles la Maison d'accueil de l'Ontario et la Direction des relations civiques. Le contrôle de l'immigration étant du ressort du gouvernement fédéral, je m'entretiendrai avec mes homologues fédéraux pendant le prochain exercice afin de poursuivre les discussions sur les questions touchant les immigrants et les réfugiés.

C'est un grand honneur pour moi de présenter le rapport annuel de mon ministère pour l'exercice 1990-1991. Dans son essence, le ministère des Affaires civiques est très représentatif de la «tapisserie» ontarienne, tissée d'accessibilité, d'égalité et de justice. Je suis très enthousiaste à l'idée de travailler avec vous tous et de relever les nombreux défis qui nous attendent.

La ministre,

Elaine Ziemba

Elaine Ziemba

# message du sous-ministre

L'avenir de notre province dépend largement de notre attitude, en tant que gouvernement et en tant que société toute entière, face à la diversification croissante de la population ontarienne.

L'accès et l'équité sont les principes qui régissent les politiques, les programmes et les services du ministère des Affaires civiques. Ils sont le gage de la détermination de notre gouvernement à promouvoir une société où règne l'équité et ils sont aussi essentiels dans la lutte pour éliminer les barrières discriminatoires qui entravent l'épanouissement des Ontariennes et des Ontariens.

Pendant l'exercice 1990-1991, le ministère s'est appliqué à renforcer son rôle de chef de file en matière d'équité et d'accès en Ontario. Au moment de mon entrée en fonction, en août 1991, j'ai constaté avec plaisir que nous étions en mesure de soutenir et de conseiller le gouvernement tandis qu'il entamait des réformes en profondeur dans certains domaines prioritaires, notamment l'équité d'emploi et les droits de la personne.

Au cours du prochain exercice, nous accorderons tout notre appui à M^me^ Juanita Westmoreland-Traoré, commissaire à l'équité d'emploi de l'Ontario, dans son travail d'élaboration et de mise en application de mesures législatives qui assureront des chances égales d'emploi aux femmes, aux membres des minorités raciales, aux autochtones et aux personnes handicapées.

Nous aiderons aussi la Commission ontarienne des droits de la personne, un organisme indépendant du ministère, à faire face aux difficultés qu'elle éprouve, notamment le retard dans les dossiers.

Nous soutenons fermement le développement économique et l'autodétermination chez les autochtones de l'Ontario. Soucieux d'offrir aux communautés autochtones une aide pertinente et efficace qui leur permettra d'atteindre leurs buts, le ministère a collaboré avec des clients pour dresser une série de lignes directrices relatives au processus de consultation. Modèles d'un partenariat pour une coopération et des consultations saines, ces directives serviront à l'élaboration de programmes et de politiques à l'avenir.

La mise en oeuvre de la Stratégie antiraciste de l'Ontario, annoncée par la ministre en mars 1991, souligne l'engagement de notre ministère à l'égard de la lutte contre le racisme et la discrimination fondée sur la notion de race, qui font échec à l'égalité.

Si la Direction des relations civiques a existé sous différentes formes pendant le dernier quart de siècle, il n'en demeure pas moins que le champ de ses responsabilités ainsi que ses relations avec ses clients ont beaucoup changé. Au début de 1991, la Direction a entrepris une série de consultations multilatérales régionales avec ses clients; cette première démarche vise à adapter les structures et les orientations de la Direction aux besoins des nouveaux arrivants dans une société en évolution constante.

En octobre 1990, le ministère a élargi son mandat pour assumer la responsabilité de l'Office des affaires des personnes handicapées et de l'Office des affaires des personnes âgées. Ces offices s'érigent en défenseurs des personnes handicapées et des personnes âgées — deux groupes qui ont été jusqu'ici privés d'une pleine participation à la vie dans notre province. Ont aussi été rattachés au gouvernement, par l'entremise du ministère des Affaires civiques, les deux corps consultatifs qui participent aux activités de ces deux offices : le Conseil consultatif ontarien des affaires des personnes handicapées et le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or.

L'exercice 1990-1991 a aussi vu la création d'une nouvelle Direction, celle des services régionaux. Grâce à son réseau de bureaux dans la province, cette direction procure à la communauté un contact direct avec le ministère en matière de multiculturalisme et d'immigration, et elle rationalise la mise en oeuvre de programmes et l'octroi de subventions.

Mon but, au cours du prochain exercice, sera de poursuivre les nobles idéaux de mon ministère afin de contribuer à rendre la société et le gouvernement plus ouverts et plus accessibles à tous les Ontariens et Ontariennes. C'est avec un vif intérêt que j'entends renforcer les liens que nous avons établis avec les diverses communautés dont s'occupe le ministère. Ensemble, nous relèverons les défis que pose l'équité en Ontario.

Le sous-ministre,

Stein Lal

Stein Lal

# introduction

Le ministère des Affaires civiques joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux qui visent à assurer égalité et accès aux communautés que des obstacles empêchent de participer pleinement à la vie de la société ontarienne.

Le ministère s'emploie à travailler de concert avec les diverses communautés culturelles, raciales et autochtones, ainsi qu'avec les personnes handicapées et les personnes âgées de l'Ontario, afin de permettre à ces groupes de bénéficier des avantages de la vie sociale et économique en Ontario.

Les principaux champs de responsabilité du ministère se divisent en sept catégories : le multiculturalisme, l'établissement des immigrants, le développement des communautés autochtones, les relations interraciales, les droits de la personne, les questions touchant les personnes handicapées et celles touchant les personnes âgées. La responsabilité du ministère consiste aussi à superviser la mise en oeuvre de politiques dans deux domaines cruciaux ayant trait à l'accès et à l'équité en Ontario : l'équité d'emploi et l'accès aux métiers et aux professions pour les personnes qui ont reçu leur formation à l'étranger.

Le 1er octobre 1990, l'Office des affaires des personnes handicapées et l'Office des affaires des personnes âgées ont été annexés au ministère; ces organismes veillent à ce que les personnes âgées et les personnes handicapées — en l'occurrence deux éléments importants au calendrier du gouvernement en matière d'équité — puissent se faire entendre.

L'élaboration des politiques et les fonctions relatives à l'exécution des programmes du ministère des Affaires civiques sont confiées à des spécialistes compétents et dévoués qui opèrent au sein des structures suivantes :
la Direction de l'élaboration des politiques;
la Direction des relations civiques;
la Direction des affaires autochtones;
la Direction générale des relations interraciales (rebaptisée Secrétariat ontarien de l'action antiraciste en 1991-1992); la Direction des services régionaux; l'Office des affaires des personnes handicapées;
l'Office des affaires des personnes âgées.

Le ministère partage avec le ministère de la Culture et des Communications ses services de soutien internes : les ressources humaines, les finances, les services juridiques, l'administration, les systèmes informatiques, la vérification, les communications et les services en français.

Quatre organismes relèvent de la ministre des Affaires civiques : la Commission ontarienne des droits de la personne; le Conseil consultatif des relations civiques et multiculturelles de l'Ontario; le Conseil consultatif ontarien des affaires des personnes handicapées; le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or.

Le présent rapport annuel souligne les principales activités et réalisations du ministère des Affaires civiques au cours de l'exercice 1990-1991.

# points saillants 1990-1991

## L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Le gouvernement tient à élaborer et à mettre en application des mesures législatives qui garantiront l'équité d'emploi aux autochtones, aux personnes handicapées, aux femmes et aux minorités raciales de l'Ontario.

Le Groupe de travail sur l'équité d'emploi s'est prononcé en faveur de l'élaboration de politiques en vue de légiférer en matière d'équité d'emploi et il a aussi conseillé la ministre en ce domaine. Le groupe de travail a poursuivi ce rôle de recherche et de développement jusqu'à mars 1991.

Le 15 mars 1991, le gouvernement de l'Ontario a nommé M^me^ Juanita Westmoreland-Traoré commissaire à l'équité d'emploi pour conseiller la ministre sur l'élaboration de mesures législatives, de politiques et de programmes en matière d'équité d'emploi; c'était la première nomination à ce poste.

La nouvelle commissaire entreprendra une ronde de consultations publiques pendant le prochain exercice.

## LA LOI SUR L'INTERVENTION

Pendant l'exercice 1990-1991, le ministère a déployé des efforts considérables en vue de l'adoption d'une loi visant à protéger le bien-être des adultes qui sont vulnérables et qui ont de la difficulté à se faire entendre; cette loi sera le garant du respect de leurs droits et de leur dignité.

La *Loi sur l'intervention* prévoira un réseau d'intervenants indépendants qui informeront les personnes vulnérables de leurs droits et les aideront à exprimer leurs volontés.

Le projet de loi sera présenté au début du prochain exercice.

## LES SERVICES D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

La planification à long terme et une approche coordonnée en matière d'élaboration de politiques sont essentielles à l'efficacité des services et des programmes du ministère face aux besoins d'une société en évolution constante.

La Direction des services d'élaboration des politiques offre des conseils en matière de politiques à la ministre et aux cadres supérieurs et elle est responsable de la planification stratégique et de l'évaluation des programmes. En outre, la Direction est chargée de l'élaboration des politiques gouvernementales en matière d'immigration, de droits de la personne et de multiculturalisme.

La gestion de la stratégie de multiculturalisme et de la Base de données ethnoculturelles du ministère est placée sous l'autorité de la Direction de l'élaboration des politiques.

En 1990-1991, la Direction a supervisé un certain nombre d'activités marquantes; en voici quelques exemples :

- Le ministère des Affaires civiques a continué à jouer un rôle de chef de file dans la mise en oeuvre de la stratégie de multiculturalisme de l'Ontario : il a fourni des conseils aux autres ministères du gouvernement, leur a indiqué la voie à suivre et a coordonné leurs initiatives dans ce domaine. Dans le contexte de cette stratégie, des organismes du gouvernement provincial disposeront de fonds limités pour se pencher sur les principales difficultés que rencontrent les minorités ethniques dans leurs relations avec les services du gouvernement.

En 1990-1991, le financement a aussi servi à soutenir les mesures qui apaisent les tensions et les conflits raciaux et qui abordent le problème des barrières discriminatoires auxquelles se heurtent les minorités raciales.

Au cours du dernier exercice, le Fonds pour le multiculturalisme et les relations interraciales a soutenu quelque 86 initiatives dans 24 ministères. Faisait partie de ces activités l'amélioration des programmes de formation linguistique et d'orientation que dispense le ministère des Affaires civiques à plus de 85 organismes dans diverses localités de l'Ontario.

◆ La Base de données ethnoculturelles du ministère conserve des statistiques détaillées sur certaines caractéristiques démographiques de l'Ontario, notamment en ce qui a trait aux peuples autochtones. Les données servent à aider les responsables de l'élaboration des politiques et de la planification, ainsi que les fournisseurs de services.

En 1990-1991, la Base de données ethnoculturelles a publié un rapport exhaustif sur les tendances de la démographie de l'Ontario et sur sa diversité croissante. Ont aussi été publiés et distribués des documents sur l'immigration, les groupes ethniques et les peuples autochtones en Ontario.

Les données et les publications sont mises à la disposition des utilisateurs, tant de l'extérieur qu'au sein du gouvernement de l'Ontario.

◆ Il incombe aussi à la Direction de faire en sorte que la collaboration entre le ministère et la Commission ontarienne des droits de la personne soit efficace, tout en veillant à ce que l'autonomie de cette dernière soit respectée quant au traitement des plaintes en matière de droits de la personne. En 1990-1991, la Direction a suivi de près l'évolution des questions touchant les droits de la personne sur les plans provincial, national et mondial, ainsi que des questions relatives au *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

## LES RELATIONS CIVIQUES

Il arrive souvent que les nouveaux arrivants aient besoin de soutien pour participer pleinement à tous les aspects de la vie communautaire; le ministère des Affaires civiques répond à leurs besoins par l'entremise de la Direction des relations civiques.

La Direction élabore des programmes et met sur pied des services et des ressources pour aider les clients à acquérir les connaissances et les aptitudes qui les aideront à assumer leurs responsabilités et à savourer la joie d'être des citoyennes et des citoyens à part entière. Elle encourage la compréhension et le partage entre les gens de différentes cultures. De plus, elle cherche à promouvoir et à améliorer l'égalité et l'accès au sein des institutions de la province pour la population multiculturelle et multiraciale de l'Ontario.

Voici un aperçu des principales activités de la Direction des relations civiques en 1990-1991 :

◆ Le réseau des Maisons d'accueil de l'Ontario apporte une aide directe aux immigrants et aux réfugiés pour ce qui est de l'emploi, de l'éducation, des services de santé et des services sociaux, ainsi que de la formation linguistique. Au cours de l'exercice 1990-1991, les Maisons d'accueil de l'Ontario ont offert leurs services à 60 000 nouveaux arrivants et ce, dans trente langues.

Tout au long de l'année, le large éventail de services de haute qualité offerts par les conseillers multilingues des Maisons d'accueil de l'Ontario ont rempli d'admiration les visiteurs de l'étranger ainsi que ceux des autres provinces.

◆ Dans le domaine de la violence conjugale, les projets d'interprétation culturelle de la Direction des relations civiques ont apporté un soutien vital à plus de 1 000 immigrantes qui couraient de graves risques. Les sept projets mis sur pied dans la province prévoyaient aussi la formation de 1 000 fournisseurs de services.

◆ Le personnel de la Direction des relations civiques a mis au point et distribué plus d'un million de documents et de manuels de formation linguistique aux immigrants, aux enseignants, aux fournisseurs de services et aux bénévoles.

Le *Guide pratique des nouveaux Ontariens* et *Ontario Times* sont toujours très demandés.

En outre, plus de 5 000 participants ont bénéficié des initiatives en matière de perfectionnement professionnel qui ont fait l'objet de 53 activités de formation.

◆ Les Distinctions pour contribution exceptionnelle et les Distinctions pour services bénévoles ont été remises aux récipiendaires lors de cérémonies qui ont eu lieu en divers endroits de la province. Ces programmes de distinctions ont récompensé la contribution de quelque 3 000 bénévoles dans le domaine des arts, du patrimoine, des bibliothèques, de l'établissement des immigrants, des affaires autochtones et des relations interraciales.

Au cours du prochain exercice, le programme comprendra aussi une distinction spéciale pour les jeunes.

◆ Le Programme des milieux de travail multiculturels a été mis en oeuvre dans 16 centres de la province où plus de 7 000 employés en ont bénéficié, dans les secteurs privé et public. Le programme a aidé les organismes à répondre aux besoins d'une main-d'oeuvre multiculturelle en adaptant les politiques et les façons de procéder et en améliorant les compétences en communication.

Couronné de succès, ce programme a fait l'objet d'une évaluation pendant le dernier exercice; les résultats seront utilisés pour remodeler et réorienter le programme en fonction de l'évolution des besoins.

◆ Au début de 1991, la Direction a enclenché un processus de révision de ses orientations stratégiques au moyen d'une série de consultations multilatérales locales. Cette démarche de consultation de la communauté sera élargie en 1991-1992 pour remettre à jour un plan dont se servira la Direction pour répondre aux besoins de la clientèle à la lumière des nouvelles orientations du gouvernement et de l'évolution des tendances migratoires et démographiques.

## L'AUTODÉTERMINATION DES AUTOCHTONES

Le discours du trône prononcé le 20 novembre 1990 affirmait l'engagement du gouvernement à l'égard de la population autochtone de l'Ontario : «Nous comptons bien faire avancer sensiblement les négociations sur l'autonomie gouvernementale des autochtones et améliorer la qualité de vie de ces peuples en Ontario.»

Les projets spéciaux et les programmes de subventions administrés par la Direction des affaires autochtones du ministère aident les communautés autochtones à prendre des initiatives pour atteindre l'autosuffisance économique et pour améliorer l'efficacité de la communauté et de ses structures. Les programmes permettent le financement de projets tels que la construction ou la rénovation de centres de fraternité et de centres communautaires et la création ou la modernisation de petites entreprises. Le placement de stagiaires et le financement d'opérations commerciales de petite envergure contribuent à offrir aux autochtones les rudiments d'une formation dans le domaine des affaires et une expérience pratique en milieu de travail.

En 1990-1991, les communautés autochtones de l'Ontario ont été durement touchées par le ralentissement économique. Dans le contexte des mesures antirécession du gouvernement, plus de trois millions de dollars ont été octroyés aux communautés autochtones de la province pour le financement de projets qui non seulement apporteront une aide immédiate pour mitiger les effets de la situation économique, mais contribueront aussi à la croissance et au développement communautaires. Environ un million de dollars alimenteront des initiatives n'entraînant pas de dépenses en capital et conçues en collaboration avec des représentants de la communauté, pour la formation professionnelle et l'amélioration des compétences en gestion. De même, plus de deux millions de dollars serviront à financer des projets d'immobilisations ou à améliorer des installations publiques dans sept communautés autochtones.

La Direction offre aussi des services de consultation par l'entremise de son réseau de conseillers régionaux, à l'oeuvre dans 11 centres de la province. Pendant l'exercice, la Direction des affaires autochtones a travaillé en étroite collaboration avec les clients à des questions de développement communautaire. Le personnel du ministère et les communautés autochtones ont aussi formulé des principes qui doivent régir la consultation; ces principes aideront le personnel du ministère et les clients à adopter un mode de consultation utile et fructueux pour la communauté.

Au cours du dernier exercice, la Direction a entrepris un certain nombre d'initiatives liées aux principes de consultations; en voici quelques exemples :

◆ Une période de formation de quatre jours sur la sensibilisation à la cause des autochtones a été organisée pour familiariser tout le personnel de la Direction des affaires autochtones avec la culture, l'histoire, les légendes et les enseignements du monde amérindien. Toutes les séances ont été animées par les anciens, les enseignants et les chefs de la communauté autochtone. Cette initiative a ajouté aux connaissances du personnel de la Direction des affaires autochtones et l'a sensibilisé davantage à la cause des autochtones.

◆ Les organismes autochtones régionaux et provinciaux ont tenu des réunions bimensuelles avec le personnel du ministère pour passer en revue les programmes et les orientations de la Direction ainsi que la mise sur pied de nouvelles activités. Ce processus a permis aux clients de conseiller le ministère en lui indiquant les domaines prioritaires en matière d'élaboration des programmes et d'affectation des ressources.

◆ La Direction des affaires autochtones a consulté des clients du nord-ouest de l'Ontario pour définir et formaliser la nature de leurs rapports. La Direction a commencé à concevoir son plan de travail en tenant compte des recommandations du client. Par ailleurs, les parties se sont entendues sur les priorités en matière d'élaboration de programmes et d'affectation des ressources à l'avenir.

◆ Dans le nord-est de l'Ontario, la Direction a joué un rôle actif dans le processus de planification communautaire en aidant les clients à cerner leurs priorités sociales et économiques et en favorisant la tenue de réunions communautaires auxquelles ont souvent assisté des représentants des ministères provinciaux ou fédéraux.

## LES RELATIONS INTERRACIALES

La Direction générale des relations interraciales (DGRI), qui fait partie du ministère des Affaires civiques, poursuit l'objectif d'une société libre de toute forme de racisme. Par ses programmes, projets et initiatives, la Direction appuie les efforts de la ministre en la matière.

La Direction a joué un rôle clé dans l'élaboration de la Stratégie antiraciste de l'Ontario, que le Conseil des ministres a adoptée en mars 1991. Cette stratégie établit les objectifs et priorités du gouvernement dans la lutte contre le racisme au sein de la collectivité et des secteurs privé et parapublic.

La stratégie se compose de cinq éléments : l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique antiraciste de l'Ontario; l'élaboration de la Stratégie antiraciste pour le secteur public, que les ministères, conseils et commissions du gouvernement seront tenus d'appliquer; un processus de consultation assurant la conformité des lois, programmes et politiques du gouvernement avec la Politique antiraciste; la création du Secrétariat ontarien de l'action antiraciste, chargé de la recherche, de l'évaluation et de l'élaboration des politiques, de même que de la conscientisation du public et de la consultation; la formation du groupe consultatif sur la lutte contre le racisme, qui contribuera de façon continue à la mise en oeuvre de la stratégie.

Au cours de la prochaine année, la DGRI sera restructurée pour devenir le Secrétariat ontarien de l'action antiraciste.

En 1990-1991, la Direction générale des relations interraciales a mené d'autres initiatives dignes de mention. En voici quelques exemples :

◆ Par des activités intensives de suivi, la Direction a encouragé la poursuite du dialogue entre le gouvernement et ses interlocuteurs de l'entreprise, du mouvement syndical, des médias, du monde de l'éducation et des minorités raciales. Ces échanges s'étaient engagés à la faveur de la conférence que le ministère a organisée en 1990 sur le thème *Construire ensemble* et qui a été couronnée de succès.

Parmi les activités de suivi du ministère, mentionnons des «tables rondes axées sur le partenariat» à Thunder Bay et à London en mai et en juin 1990, lesquelles ont été consacrées aux questions locales de relations interraciales. De même, diverses activités de suivi dans les secteurs privé et public découlent de la conférence. Par exemple, la Fondation canadienne de la publicité a formé un comité consultatif sur les relations interraciales en vue d'examiner la place faite aux minorités dans la publicité et a recommandé des mécanismes destinés à entraîner des améliorations. En décembre 1990, le réseau des éducatrices et éducateurs pour l'action multiculturelle et antiraciste et la DGRI ont coparrainé un symposium de formation à l'intention des éducatrices et éducateurs afin de promouvoir le principe de l'équité dans l'éducation offerte aux membres des minorités raciales, culturelles et linguistiques au sein du système d'éducation de l'Ontario.

◆ L'initiative *Les forces policières — un choix de carrière* s'est révélée une expérience d'apprentissage des plus réussies pour des jeunes autochtones et d'autres élèves appartenant à des groupes minoritaires de toute la province. Au cours de ces activités, qui se sont déroulées en mars 1991 au Collège de police de l'Ontario, 31 jeunes femmes et hommes autochtones ou issus de groupes minoritaires ont pu prendre contact de façon pratique et intéressante avec certaines des activités de formation en techniques policières. En plus de faire valoir les carrières dans les services policiers auprès des participants, le programme a permis aux policiers et aux jeunes de mieux comprendre leurs préoccupations et besoins respectifs.

◆ Au cours de l'automne 1990, le personnel de la Direction a répondu aux demandes provenant de groupes communautaires de la région de Durham, afin d'atténuer les tensions provoquées par plusieurs incidents raciaux impliquant des jeunes de race blanche et de race noire.

À la suite d'une série de rencontres consultatives entre la DGRI et le conseil scolaire, la police et les fonctionnaires régionaux, l'administration de Durham a réuni un groupe régional de travail sur les relations interraciales et a rédigé le premier programme régional complet d'harmonisation raciale en Ontario.

◆ Au cours de l'année, la DGRI a accompli des progrès considérables dans ses efforts visant à encourager l'adoption de stratégies de changements organisationnels en vue de lutter contre le racisme dans le secteur de la santé.

La Direction a amorcé une série de consultations afin d'aider le comité consultatif de la santé et de la culture du ministère de la Santé, qui s'employait à tracer des lignes directrices pour l'intégration des considérations culturelles et raciales aux programmes et services de santé. Le personnel de la DGRI a collaboré avec le centre de santé mentale de la rue Queen à Toronto, afin de mettre sur pied un comité des relations interraciales et multiculturelles chargé d'évaluer les besoins du personnel du centre et d'organiser une série de séminaires éducatifs.

## L'ACCÈS AUX PROFESSIONS ET MÉTIERS

Le rapport du Groupe d'étude sur l'accès aux professions et aux métiers en Ontario (1989) décrit les obstacles auxquels se heurtent les personnes formées à l'étranger qui souhaitent accéder à une profession ou à un métier dans la province. Le rapport formule 104 recommandations en vue d'éliminer ces empêchements.

Au cours de l'exercice, le ministère a poursuivi une série de séances de travail interministérielles dans le but de mettre au point des solutions aux problèmes soulevés dans le rapport. On a également mené des consultations supplémentaires auprès des syndicats représentant différents corps de métiers.

## LES SERVICES RÉGIONAUX

En mai 1990, le ministère a établi la Direction des services régionaux, qui réunit des parties de la Section de l'appui communautaire de la Direction des relations civiques et le réseau de services régionaux du ministère de la Culture et des Communications.

La création de cette nouvelle direction consolide la prestation des programmes et les fonctions liées au maintien de relations communautaires de première ligne, de manière à améliorer les services offerts à la clientèle multiculturelle et néo-canadienne du ministère.

La Direction des services régionaux administre quatre programmes de subventions : le Programme ontarien d'établissement et d'intégration, le Programme de subventions aux relations civiques, le Programme de subventions pour les projets communautaires et le Programme d'amélioration des installations destinées aux activités civiques. La Direction administre aussi des subventions au nom de la Direction des relations civiques et de la Direction générale des relations interraciales.

Les paragraphes suivants présentent les points saillants des activités de la Direction des services régionaux en 1990-1991.

◆ La Direction a lancé le nouveau Programme ontarien d'établissement et d'intégration (POEI), qui réunit deux anciens programmes, celui des subventions de programmes à l'intention des services multiculturels et celui des subventions pour les cours de langue et d'orientation aux nouveaux Ontariens (CLONO). Ce nouveau programme répond aux besoins croissants de services pour les nouveaux immigrants.

◆ La Direction a révisé le Programme d'amélioration des installations destinées aux activités civiques afin d'accroître le soutien à l'égard des projets d'investissement dans la prestation de services d'établissement et d'intégration.

◆ En tout, 490 organismes ont reçu 12 976 000 $ provenant des programmes de subventions administrés directement par la Direction des services régionaux. Voici la ventilation de cette somme :

- le Programme ontarien d'établissement et d'intégration a permis de verser au total 5 091 000 $ à 124 organismes;
- le Programme de subventions aux relations civiques, qui vise à encourager les initiatives responsables d'instruction civique et d'intégration des nouveaux arrivants, a permis de verser au total 769 000 $ à 44 organismes;
- le Programme de subventions pour les projets communautaires a permis de verser au total 2 701 000 $ à 280 organismes pour financer des initiatives culturelles et multiculturelles;
- le Programme d'amélioration des installations destinées aux activités civiques a permis de verser 3 400 000 $ à 19 organismes pour des projets d'investissement.

## LES AFFAIRES DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le gouvernement de l'Ontario soutient le droit des personnes ayant un handicap de mener une vie active et autonome au sein de la société ontarienne.

L'Office des affaires des personnes handicapées s'assure que les politiques et programmes du gouvernement correspondent aux droits et aux besoins des personnes ayant un handicap et de leur famille. L'Office s'emploie à faciliter l'intégration sociale de ses clientes et clients et à faire valoir leurs droits et aptitudes auprès du public.

L'Office joue un rôle de premier plan dans la coordination des activités interministérielles en ce qui concerne les questions liées aux handicaps. Il collabore avec les personnes handicapées, les ministères responsables et les autres offices spéciaux, afin de mettre au point des politiques et des programmes qui tiennent compte des questions liées aux handicaps, tout en favorisant l'attribution de pouvoirs aux personnes ayant un handicap, de façon qu'elles puissent vivre de façon autonome et productive. En vue d'atteindre ces objectifs, l'Office collabore étroitement avec des associations de consommatrices et de consommateurs, le Conseil consultatif ontarien des affaires des personnes handicapées, ainsi que d'autres organismes et ministères.

Voici les points saillants des activités de l'Office des affaires des personnes handicapées pour l'exercice 1990-1991.

◆ La ministre a annoncé qu'un projet de loi sur l'intervention serait déposé à la session du printemps de l'Assemblée législative. Ce projet de loi vise la protection du bien-être des adultes vulnérables qui ont de la difficulté à se faire entendre; il prévoit la création d'un réseau d'intervenantes et d'intervenants autonomes qui conseilleront leurs clientes et clients quant à leurs droits et les aideront à faire connaître leurs volontés.

◆ L'OAPH a été la cheville ouvrière du Groupe de travail interministériel sur les difficultés d'apprentissage, qui a reçu le mandat d'examiner la disponibilité, l'accessibilité et l'efficacité des services du gouvernement provincial aux enfants et aux adultes ayant des difficultés d'apprentissage, et de dépister les lacunes possibles. En collaboration avec les représentantes et représentants de cinq ministères (Services sociaux et communautaires, Santé, Formation professionnelle, Collèges et Universités et Services correctionnels), l'Office a dirigé de vastes consultations auprès de consommatrices et de consommateurs, de groupes professionnels et de particuliers. Le rapport du groupe sera publié aux fins d'une consultation publique à une date ultérieure en 1991.

◆ L'Office a continué à appuyer la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. D'une part, il a versé une subvention de 25 000 $ destinée à couvrir la rémunération du personnel et les frais administratifs du comité directeur pour l'Ontario, et d'autre part, la ministre des Affaires civiques a assisté aux activités de la Semaine. Chaque année, la Semaine informe le public de l'importance cruciale pour les personnes handicapées d'avoir un accès égal à l'éducation, à l'emploi, au transport, au logement et aux loisirs. Le calendrier de la Semaine comporte de nombreuses activités qui se déroulent dans toute la province.

◆ Le Fonds d'initiatives communautaires de l'Office accorde une aide financière à des groupes qui représentent les personnes ayant un handicap, comme l'*Ontario Advocacy Coalition*, un regroupement de 25 organismes qui réclame la création d'un système d'intervention pour les adultes vulnérables de la province. En 1990-1991, la coalition a reçu 20 000 $ afin de renseigner le public sur la nécessité d'offrir aux adultes vulnérables des services justes et bien adaptés à leurs besoins. Une autre subvention de 12 000 $ a été versée à l'*Insight Theatre Company* de Toronto, un groupe qui aide les jeunes aveugles à développer leurs talents, pour lui permettre de monter la pièce *Butterflies Are Free*.

◆ Le Fonds «Accès» aide les collectivités à rendre leurs installations existantes accessibles aux personnes ayant un handicap et aux personnes âgées. En 1990-1991, *Women's Place Kenora*, un groupe qui offre du counseling et des services connexes aux victimes d'agression sexuelle, a touché une subvention de 4 050 $ pour rendre les salles de toilettes accessibles. Le *Children's International Learning Centre* de Hamilton, qui propose des programmes éducatifs multiculturels pour les enfants, s'est vu accorder la somme de 25 165 $ pour l'installation d'une plate-forme élévatrice et la construction d'une rampe.

◆ L'Office offre en outre dans toute la province une ligne de renseignements sans frais d'interurbain; ce service a reçu en moyenne 790 demandes tous les mois, que ce soit par téléphone ou par écrit.

L'Office a distribué au public quelque 4 237 publications sur les affaires des personnes handicapées, dont le populaire *Guide des programmes et services du gouvernement à l'intention des personnes handicapées*, un ouvrage fort utile, de même que *Le mot juste : lexique des termes appropriés se rapportant aux personnes handicapées.*

## LES AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES

Un autre organisme qui relève du ministère, l'Office des affaires des personnes âgées, a pour objectif d'aider les aînés à conserver ce à quoi ils tiennent le plus, c'est-à-dire leur autonomie et leur participation aux activités sociales. L'Office défend les intérêts des aînés auprès du gouvernement provincial.

L'Office collabore étroitement avec un certain nombre de ministères ontariens, afin de coordonner les politiques et programmes offerts dans tous les domaines d'action gouvernementale pour qu'ils correspondent le plus possible aux intérêts des gens du troisième âge. Il parraine des recherches sur les questions touchant les personnes âgées et élabore du matériel éducatif, afin d'inciter les collectivités, les organismes et les entreprises à répondre aux besoins des aînés.

Le Service des communications et de l'information de l'OAPA constitue une porte d'entrée qui permet dans bien des cas de diriger la clientèle vers les programmes et les services à l'intention des personnes âgées. L'Office fait également valoir les activités qui encouragent et valorisent l'apport des personnes âgées à la vie en Ontario.

Au cours de l'exercice 1990-1991, l'Office des affaires des personnes âgées a entrepris les initiatives suivantes.

◆ La ministre a annoncé la nomination d'un commissaire chargé d'étudier la question des logements non réglementés. Ernie Lightman, économiste à la faculté de service social de l'Université de Toronto, a enquêté sur les pensions de famille ainsi que les maisons de repos et de retraite dans toute la province et présentera au gouvernement un rapport et des recommandations à une date ultérieure en 1991.

◆ L'Office a lancé dans toute la province la campagne *Bons voisins*, qui incite et aide les collectivités à mettre sur pied des réseaux parallèles de soutien, afin de répondre aux besoins spéciaux des résidentes et résidents, particulièrement les personnes frêles, esseulées ou isolées.

◆ L'Office a entrepris un projet multidimensionnel destiné à améliorer l'accès à l'information pour les personnes âgées.

Pour son service d'information et d'orientation, l'Office a informatisé ses ressources documentaires en faisant appel au Centre d'information communautaire de la communauté urbaine de Toronto. En outre, il a réservé des lignes téléphoniques sans frais, dont une ligne dotée d'un appareil de télécommunications pour sourds (ATS), afin de donner des renseignements et des services d'orientation en ce qui concerne les programmes et les services offerts aux personnes âgées par les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités, de même que par des organismes communautaires.

Cette amélioration des services a été annoncée au moyen d'un dépliant qui a fait l'objet d'une diffusion considérable portant non seulement sur le service d'interurbain sans frais, mais aussi sur l'utilité du *Guide à l'intention des personnes âgées — Programmes et services du gouvernement de l'Ontario.*

L'Unité des communications et de l'information a distribué 341 544 publications et l'Unité des ressources éducatives en a distribué 159 855.

◆ Le *Guide à l'intention des personnes âgées* a été simplifié et enrichi, et une grande partie des renseignements qu'il contient sont offerts sur bande sonore, en braille et dans diverses langues dont le portugais, l'italien, le chinois, le grec et le polonais. On a également produit un vidéo qui aide les fournisseurs de services à utiliser le guide.

◆ Chaque année, l'Office participe activement au Mois des personnes âgées, le mois de juin. En 1990, l'Office a fait la promotion d'une série très appréciée de spectacles de variétés qui mettaient en vedette des aînés et qui ont été présentés dans toute la province. Les artistes amateurs ont ainsi rappelé, d'une manière fort divertissante, qu'ils ont du talent, de l'énergie et de la créativité et qu'ils savent en faire profiter tout le monde. De nombreuses représentations ont été données dans des salles bondées.

◆ L'Office a présenté 100 fois son atelier *«À travers le regard d'une autre personne»*. Les participantes et participants endossent des vêtements encombrants ou se prêtent à des exercices au cours desquels on les prive de la mobilité, de l'ouïe ou de la vue. L'atelier vise à démontrer aux décisionnaires de diverses professions qu'on peut modifier l'environnement physique et psychologique des personnes âgées de manière à favoriser leur autonomie. L'Office a en outre offert à plus de 2 000 gestionnaires d'organismes bénévoles des séances de formation pour les aider à améliorer la qualité du service et à réduire le taux d'abandon chez les bénévoles.

L'Office a prêté son concours à l'organisation de cinq conférences sur les femmes et le vieillissement, avec l'aide de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et grâce aux fonds versés dans le cadre du programme fédéral d'aide à l'autonomie des aîné(e)s. Les conférences ont été offertes dans de petites localités et dans des régions rurales et ont été entièrement organisées par des groupes de femmes du troisième âge des différents endroits. Au cours de l'année, on a commencé la planification de six conférences à l'intention de divers groupes ethniques qui se tiendront dans la communauté urbaine de Toronto l'an prochain.

# organismes

## LA COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

La responsabilité de la Commission ontarienne des droits de la personne revient à la ministre des Affaires civiques, et c'est par l'entremise de cette dernière que la Commission doit répondre au gouvernement de son activité.

La ministre appuie la Commission de plusieurs manières, notamment en lui accordant les ressources nécessaires et en incitant les responsables des politiques gouvernementales à tenir compte du *Code des droits de la personne*.

En février 1991, la ministre a annoncé diverses mesures destinées à améliorer l'efficacité des processus du conseil d'enquête. Mentionnons que la nouvelle méthode de nomination des membres du conseil encourage un éventail plus grand de personnes compétentes de toute la province à poser leur candidature. Notons aussi la nomination d'une ou d'un chef de jury à temps partiel qui surveille les travaux du conseil d'enquête.

On trouvera de plus amples renseignements dans le rapport annuel de la Commission.

## LE CONSEIL CONSULTATIF DES RELATIONS CIVIQUES ET MULTICULTURELLES DE L'ONTARIO

Le Conseil consultatif des relations civiques et multiculturelles de l'Ontario conseille le gouvernement sur les divers aspects des relations civiques et multiculturelles.

La composition du Conseil fait appel à des bénévoles représentatifs de toutes les collectivités culturelles, géographiques et professionnelles de l'Ontario. En 1990-1991, l'organisme a continué à intervenir pour faire valoir les intérêts des collectivités multiculturelles de toute la province.

On trouvera de plus amples renseignements dans le rapport annuel de cet organisme.

## LE CONSEIL CONSULTATIF ONTARIEN DES AFFAIRES DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les membres du Conseil consultatif ontarien des affaires des personnes handicapées sont nommés par la ministre et doivent conseiller le gouvernement sur un grand nombre d'aspects de la vie des personnes ayant un handicap.

Parmi les initiatives de l'organisme en 1990-1991, mentionnons un forum d'une durée de deux jours sur les questions touchant les enfants handicapés, leurs parents ainsi que les fournisseurs de services.

On trouvera de plus amples renseignements dans le rapport annuel de cet organisme.

## LE CONSEIL CONSULTATIF DE L'ONTARIO SUR L'ÂGE D'OR

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or conseille le gouvernement, par l'entremise de la ministre, sur les questions liées au bien-être des personnes âgées en Ontario.

Les membres du Conseil, nommés par la ministre, ont continué en 1990-1991 à encourager l'essor des initiatives d'entraide pour les aînés, et à analyser les politiques actuelles qui touchent les adultes d'un certain âge.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil, on peut consulter son rapport annuel.

# annexe 1

État des dépenses par programme pour l'exercice clos le 31 mars 1991

| PROGRAMMES | DÉPENSES | RECETTES |
|---|---|---|
| Administration interne | 3 959 461 $ | 441 857 $ |
| Soutien aux affaires civiques | 38 873 093 $ | 1 825 570 $ |
| Commission des droits de la personne | 12 170 014 $ | 44 560 $ |
| TOTAL | 55 002 568 $ | 2 311 987 $ |

# annexe 2

État des dépenses par programme et sphère d'activités pour l'exercice clos le 31 mars 1991

| **Administration interne** | **Dépenses** |
|---|---|
| Administration centrale | 1 606 574,71 $ |
| Analyse et planification | 1 906 095,55 $ |
| Commission d'enquête | 400 329,21 $ |
| Traitement versé au ministre en vertu de la *Loi sur le Conseil des ministres* | 31 749,00 $ |
| Traitment versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la *Loi sur le Conseil des ministres* | 14 711,96 $ |
| TOTAL DES DÉPENSES POUR L'ADMINISTRATION INTERNE | 3 959 460,43 $ |

| **Soutien aux Affaires civiques** | |
|---|---|
| Conseil consultatif des relations civiques et multiculturelles de l'Ontario | 482 563,21 $ |
| Relations civiques | 15 721 187,23 $ |
| Services spéciaux pour les autochtones | 4 077 184,14 $ |
| Direction générale des relations interraciales | 3 319 597,86 $ |
| Installations communautaires | 7 994 999,59 $ |
| Stratégie de multiculturalisme | 7 277 561,24 $ |
| TOTAL DES DÉPENSES POUR LE SOUTIEN AUX AFFAIRES CIVIQUES | 38 873 093,27 $ |

| **Commission des droits de la personne** | |
|---|---|
| Commission des droits de la personne | 12 170 013,88 $ |
| TOTAL DES DÉPENSES POUR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE | 12 170 013,88 $ |

# annexe 3

**Personnel classifié au 31 mars 1991**

| | |
|---|---|
| Bureau du ministre | 1 |
| Bureau du sous-ministre | 6 |
| Services d'élaboration des politiques | 15 |
| Groupe de travail sur l'équité d'emploi | 5 |
| Direction des relations civiques (y compris la Maison d'accueil de l'Ontario) | 76 |
| Bureaux régionaux | 25 |
| Direction des affaires autochtones | 41 |
| Direction générale des relations interraciales | 21 |
| Commission ontarienne des droits de la personne | 153 |
| Conseil consultatif des relations civiques et multiculturelles de l'Ontario | 1 |
| TOTAL | 344 |